

Mlle Arman-  
s moi, colla  
contre mon

-vingt mille

éblouisse-  
rraine ne s'en

continua-t-elle,  
des anciens  
maison... Qui  
ne sera pas  
ressource des  
à la remet-  
confie à ta  
évouement...  
ente, dit-on,  
és. Si cette  
ieu, tu rachè-  
e-dix mille  
és... Dans le  
ras parvenir  
le duc mon  
M. le comte  
s, c'est-à-dire  
e différence,  
s sont à toi.  
ent lui reve-  
sur son lit,  
croix de son

de notre Sau-  
ure que tu  
de les dernie-  
rraine mou-

age exprima

it-elle; je  
tu aura  
aut. Mais  
ans le temps  
ne sera en  
ne que si on  
sésées... J'ai  
u le sortiras  
à château, à  
i trouvé un  
dans cette  
mon lit, en-  
de chêne...  
la force de  
le faut. Tu  
drap et le  
cement, par  
jardin... Tu  
comme tu  
s dehors, tu  
re et tu le  
La nuit est  
pas si tu  
écations...  
à bout de

rd, mais j'é-  
draps que je  
drèrent l'affai-

minutes, j'eus  
as, sans un  
nous trahir.  
mais la fenê-

dis-je.  
balbutia-t-  
uvé!...

fond soupir,  
elle était

retraçait M.  
it...  
rconstances  
es du passé  
un incendie

la vérité,  
es, était hors

plus.  
s fille qu'il  
à morte, à  
armeuse..

en pronon-  
était mor-  
semblait  
lître et lui  
on serment.  
de silence  
voix sourde

s...on vint.  
adorée, les  
il y eut une  
aimable con-  
de perdait  
Je pus me  
rqué, courir  
le coffre de  
plus tard, il  
à misérable  
s...L'année  
armeuse..

il s'arrêta  
son arrêt  
ille.

ABONNEMENT

Par année ..... \$3.00  
Pour six mois ..... 1.50  
Pour quatre mois ..... 1.50  
Edition Hebdomadaire ..... \$1.00

Administration et Rédaction,  
524, RUE SUSSEX.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne ..... \$0.10  
Tous les jours ..... 0.05  
Trois fois par semaine ..... 0.05  
Une fois par semaine ..... 0.05  
Avis de Naisance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité,  
PROPRIÉTAIRE.

## LE CANADA

Ottawa, 12 Mai 1886  
MOUVEMENT SÉCESSIONNISTE

Le vieux levain annexionniste qui a de tout temps fermenté à la Nouvelle-Ecosse, menace d'agiter de nouveau la province. On le déguise sous forme d'un mouvement de sécession contre la Confédération.

Comme partout, ce sont les libéraux qui sont à la tête de cette agitation déloyale. C'est ainsi que le gouvernement agit de la Nouvelle-Ecosse a réussi à faire adopter par la Chambre une résolution comportant que la province désire se constituer en province indépendante. Six députés seulement ont voté contre, ce qui pourrait indiquer un mouvement sérieux.

Il est à peine besoin de dire que la Nouvelle-Ecosse n'a aucune chance de se séparer des autres provinces. On se souvient de l'agitation qu'elle fit dans ces sens, il y a quelques années, sous la conduite de l'éloquent Joseph Howe, agitation qui eut pour résultat d'améliorer les conditions de son entrée dans la Confédération. Une seconde tentative serait vue d'un œil encore moins favorable par le gouvernement fédéral.

Les libéraux de la Nouvelle Ecosse savent bien le sort qui les attend, mais leur mouvement est tout simplement une manœuvre électorale pour revenir au pouvoir — les élections locales devant avoir lieu prochainement — et pour créer du mécontentement contre le parti conservateur.

### L'ECOLE ST JEAN-BAPTISTE

L'assemblée du bureau des écoles catholiques d'Ottawa, qui devait avoir lieu hier soir, a été remise à vendredi prochain, faute de quorum. On devait y discuter la motion de M. Smith qui s'oppose à la décision, prise à la dernière assemblée, de construire une école catholique dans le quartier Wellington, près de l'église, sous la conduite des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Sa Grandeur Monseigneur Duhamel s'était rendue à cette assemblée, montrant par là l'intérêt qu'elle porte à cette question vitale pour les catholiques et les Canadiens-français de la paroisse St Jean-Baptiste.

Malheureusement une moitié du Bureau des écoles est opposée à la construction de cette école qui est d'une urgence capitale, et ce qui est encore plus regrettable, cette moitié est exclusivement composée d'Irlandais. Ceux-ci ne devraient pas ainsi s'opposer à la construction d'une école dont l'utilité est admise de tous.

Le coût annuel, vu les avantages considérables offerts par Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa, sera moindre que le coût annuel de l'école laïque actuelle à laquelle il faut nécessairement ajouter cette année un troisième instituteur, car le nombre des enfants y est trop considérable pour deux instituteurs seulement.

Les deux instituteurs actuels coûtent chacun \$425, mais il en faudra un troisième qui recevra environ \$400, ce qui fera \$1250 par année. Or, la construction devant coûter \$10,000, Sa Grandeur offre les fonds nécessaires à 6 p. c. seulement, de sorte que l'intérêt à payer sera de \$800 seulement. Trois Frères instituteurs devant coûter \$200 chacun

## DANS LA CAPITALE

**Indisposé**  
L'honorable M. Pope est encore dans l'impossibilité de vaquer à ses occupations parlementaires.

**Mieux**  
M. le maire McDougall qui était indisposé depuis quelques jours, est rétabli et reprendra ses occupations sous peu.

**Une députation**  
Les membres de la députation de Winnipeg, qui ont eu une entrevue avec sir Hector Langevin, occupant des sièges dans la galerie de la presse, hier après-midi, en compagnie de M. Watson.

**Nomination**  
M. W. B. Cameron, qui a été prisonnier dans le camp de Gros Ours, et qui, depuis, a donné plusieurs conférences sur l'insurrection du Nord-Ouest, vient d'être nommé à une charge dans le département de l'intérieur.

**Pèlerinage**  
La Congrégation des hommes, fera dimanche 16, si le temps le permet, son pèlerinage annuel à N. D. de Lourdes.

**Les membres de la Société du Sacré-Cœur, ainsi que toutes autres personnes le désirant, pourront y prendre part.**  
Départ de la Chapelle, rue Murray, à 6 heures précises.

**Corps de musique**  
Les élections des officiers du "Corps de musique des Chaudières" ont eu lieu lundi. En voici le résultat : —

F. X. Ouellette, réélu Président; Alphonse Peyra, Vice-Président; Alphonse Couture, Trésorier; J. N. Primeau, Secrétaire (ré-élu) François Meunier, Asst-Secrétaire.

**An Témissamigue**  
Lundi soir, par le train de 5 heures, sont partis pour Témissamigue le Rév. P. Gendreau, président de la société de Colonisation du lac Témissamigue; le Rév. M. Paré, curé de l'Ange-Gardien accompagné de plusieurs de ses paroissiens; le Dr Benoit, de Napierville; M. Auguste Laperrière et ses trois fils; M. Horace Panet, M. O. Latour et autres, tout une centaine. Succès!

**Sérieux accident**  
Un accident déplorable a eu lieu sur la traverse du Canada Atlantic à la rue Elgin. Un nommé Bell conduisait un véhicule madame Buflon, la femme de son patron, lorsqu'en approchant de la voie ferrée le cheval, arut excité en entendant le bruit d'un train. Bell descendit de voiture et voulut apaiser l'animal en le tenant par la bride, mais le cheval se dégagea des mains de Bell et alla se jeter sur une clôture qu'il défonça. Un morceau de bois, lancé avec force, vint frapper Mme Buflon à la figure, lui infligea une grave blessure à un œil, et il est à craindre qu'elle perde l'usage.

**Correction**  
Dans la liste des souscripteurs au fond des incendiés que nous avons publié, le nom de M. W. G. Perley a été mentionné en rapport avec la souscription généreuse de \$1,000. C'est MM. Perley et Pattee que nous aurions dû mentionner.

**Mascarade**  
Les membres costumés de la mascarade sont passés aujourd'hui dans les rues de la ville, et ont sérégné les principaux citoyens de la ville.

**Ecoles séparées**  
Il y aura assemblée du bureau des écoles séparées demain soir.

**Un beau cheval**  
M. C. Rochon possède le plus beau cheval d'Ottawa, mais ses créanciers ne veulent pas lui permettre de le garder et il le changera pour de l'argent jeudi matin à dix heures sur le marché By. Voyez sa généalogie dans une autre colonne.

**Cour de Police**  
12 mai—George Johnston, arrêté en état d'ivresse, \$1 d'amende et les frais; James Kelly, même offense, même amende; Jean Labrecque, vieillard avec cheveux blancs, pour avoir mendié sur la rue et avoir en sa possession une bouteille de whiskey, est envoyé en prison pour un mois; le vieux délinquant aurait préféré être acquitté, car il verse

un pleur en accompagnant le constable; Joseph Courval, de Hull, pour avoir mendié sur la rue est acquitté.

## PARLEMENT FEDERAL

### CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 11 Mai.)

La séance est ouverte à 3 hrs p.m. L'ORATEUR appelle l'attention des membres sur un abus qui s'est glissé lorsqu'ils ont des explications à donner pour repousser des attaques ou des insinuations qui leur paraissent personnelles. Il fait observer que ces explications doivent être faites en peu de mots et toujours en langage parlementaire.

M. GAULT désire éclaircir une assertion de M. Charlton, de Norfolk, à son égard. Ce monsieur a affirmé que lui (M. Gault) avait fait demander deux townships dans le Nord-Ouest. A ce sujet, M. Gault lit une lettre qu'il a reçue du département de l'intérieur constatant qu'il n'avait jamais fait aucune demande à ce sujet et qu'une concession ne lui avait jamais été faite.

Les bills suivants sont une troisième fois et adoptés.  
Aide à la corporation de la ville de Co-bourg.—honorable M. McLellan.  
Pour interpréter l'acte pour le règlement final des réclamations du Manitoba contre le Canada.

Les bills suivants du gouvernement sont lus une seconde fois:  
Pour amender le nouveau l'acte du chemin de fer du Pacifique.—honorable M. McLellan.

Pour amender la loi concernant le traitement de certains juges de la Cour Suprême dans l'Ontario.—honorable M. Thompson.

Pour faire de nouvelles dispositions concernant l'administration des terres publiques dans la Colombie Anglaise.—honorable M. White.

Le comité fait rapport des résolutions concernant la nomination des juges dans les territoires du Nord-Ouest.

Le bill du gouvernement pour l'établissement de fermes d'expérimentation a été soumis au comité.

Sur motion de M. Carling ce bill est lu une troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. Costigan la chambre se forme en comité sur le bill amendant l'acte de 1853 du revenu de l'intérieur.

En comité les clauses se rapportant à l'oléomargarine et à la butirine ont été lues, vu que le gouvernement doit proposer une mesure pour en prohiber la confection et la vente.

A six heures la séance est suspendue.

### SEANCE DU SOIR

Sir John MACDONALD propose que le bill concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest au parlement fédéral soit lu pour la deuxième fois.

Ces territoires comprennent quatre représentants deux pour l'Assiniboia et un chaque pour la Saskatchewan et l'Alberta.

On prétend peut-être que la population des territoires est trop restreinte pour avoir ainsi quatre représentants. Il ne faut pas oublier que les divers districts, comme dans le cas de Manitoba peuvent avoir des intérêts différents.

La franchise électorale adoptée pour le Conseil du Nord-Ouest, sera la même pour Ottawa, et le Conseil lui-même, aujourd'hui composé de sept membres, sera constitué en législature quand il en comptera vingt et un.

M. CAMERON (de Huron) critique la clause du bill qui concerne la qualification.

Sir John MACDONALD observe que cette clause est la copie exacte de celle de l'acte de 1875 adopté pour le gouvernement Mackenzie. Quant aux autres dispositions du bill elles sont basées sur les recommandations faites par la population des territoires qui connaît mieux que qu'il que ce soit ce qui convient à ses besoins.

M. MILLS dit que le premier ministre en introduisant dans son bill une franchise pour le Nord-Ouest différente de celle qui existe pour le pays, reconnaît le principe que certaines circonstances qui existent dans diverses parties du pays, peut rendre nécessaire l'existence d'une franchise différente.

M. WATSON exprime l'idée qu'on devrait adopter la franchise la plus en vogue dans les territoires du Nord-Ouest.

L'honorable M. ROYAL est d'opinion que le gouvernement avait agi sagement en adoptant la même franchise que pour l'élection des membres du Conseil du Nord-Ouest, ce qui répondrait mieux aux besoins du peuple. Au Manitoba, on se sert de listes municipales pour faire les listes électorales. Mais ce n'est que récemment que des municipalités ont été formées au Nord-Ouest. Lorsque des membres auront été élus pour ces territoires, ils pourront alors exposer devant la Chambre leurs vues concernant les élections dans ces territoires.

Le bill est lu une seconde fois.  
A onze heures, la séance est levée.

### Echos du feu

Un grand nombre de zélés et courageux citoyens d'Ottawa ont travaillé activement lors de l'incendie de dimanche dernier, et les citoyens de Hull aimeraient à les connaître tous pour le remercier personnellement, mais la chose est impossible. Nous devons cependant mentionner M. G. Taylor, qui a occupé différentes positions importantes à la compagnie d'imprimerie du Citizen. M. G. Taylor s'est montré aussi zélé en cette occasion qu'il l'a fait dans sa position de secrétaire de l'association libérale en servatrice en temps d'élection, à Ottawa. Ou aurait dit un pompier de vingt années d'expérience.

### DECES

Hier, en cette ville, Laura, fille de Jean Desvarannes.

Ses funérailles auront lieu demain. Le convoi funèbre quittera la résidence de son père à 4 hrs. P.M. au No. 368 rue St. André, pour se rendre à l'église St. Anne et de là au cimetière.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Le meilleur est le meilleur Marché.**  
EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ  
**Pittaway & Jarvis**  
—PHOTOGRAPHIES SUPÉRIEURES—  
Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.  
Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

## CARTES D'AFFAIRES

OTTAWA

**Mlle. O. BERTRAND,**  
MODISTE.  
Partira le 1er de Mai de la rue Clarence pour aller demeurer au coin des rues Water et Dalhousie. Elle invite ses nombreuses pratiques de venir l'encourager comme par le passé.

## Chaussures.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures de printemps et d'été. Bonne qualité, dernigotté et à bon marché.

G. MURPHY,  
No. 536 côté ouest de la rue Sussex

## LES CHAPEAUX Yum-Yum

—ET—  
"MIKADO"

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.  
Maison de Modes Parisienne  
521 RUE SUSSEX,  
Quatrième porte de la rue York.

## CHARBON

DE TOUTES SORTES,

Bois de Chauffage,  
Bardeaux,

Lattes,

Tuyaux de gres  
pour egouts,  
Etc., Etc.

Il nous reste encore quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine.

## Chevrier Freres,

544, RUE SUSSEX.

## NOUVEAU RESTAURANT

Repas à toutes heures,  
142 1/2 RUE SPARKS.  
TABLE DE 1ère CLASSE.  
Lunch à Midi, 6 billets pour \$1.00.  
GUSTAVE CHEVRIER,  
Propriétaire.  
Ottawa, 12 mai, 1886 6m

## Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un as ent de  
TAPIS de BRUXELLES  
—ET DE—  
TAPISSERIE  
Voyez-les avant d'acheter.

## Harris & Campbell,

RUE O'CONNOR.

VENANT D'ETRE RECUES  
10,000

Pièces de papier  
peint,  
De tous genres et de tous  
prix.

## G. PHILIBERT

PEINTRE.  
208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

## T. VEZINA,

(Employé pendant 14 ans chez School-bread Rue Sparks)  
No. 100 rue Rideau, Ottawa.

Se chargera de confectionner et poser les tapis de toutes sortes et de toutes grandeurs. Réparera les meubles, et placera toutes espèces d'ornements dans les maisons tel que, Corniches, Rideaux, Poles, etc., etc.

Prix très modérés. Une visite est sollicitée.

T. VEZINA,  
No. 100 rue Rideau, Ottawa.  
No. 92, rue Principale, Hull.

## HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN  
Européen et Américain,  
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des promesses de la saison, préparées par des cuisiniers français du premier ordre. Repas à toute heure (on trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU,  
Propriétaire.

## Thomas Leblanc,

TAILLEUR  
vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.  
N. B.—Hardes fines une spécialité

## N. PAGE et Cie.,

Imprimeurs et Relieurs,  
No. 152 1/2 rue Principale.  
HULL.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin, élégance et promptitude.  
Se charge aussi de la confection des insignes pour clubs et sociétés nationales et de bienfaisance.  
Prix très modérés.

N. PAGE et Cie.  
Ottawa, 12 mai 1886. 1a